

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU
De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt
Séance du 20 mars 2023

Publié sur le site Internet <https://damvillers-spincourt.com> le 4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 mars à 20 H 00

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, aux bureaux de la Codecom à Damvillers, après convocation légale, en date du 13 mars 2023 sous la présidence de M. Jean Marie MISSLER.

Membres du bureau présents :

- ✓ Mme ANTOINE Jocelyne (en visio)
- ✓ Mme BERTIN Célia
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo (en visio)

Membres du bureau excusés :

- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. CARLU Jean Baptiste

Participants non élus :

- ✓ Mme BREUIL Florence
- ✓ Mme CLEMENT Béatrice
- ✓ M. BONTEMPS Anthony

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Mme Anne POSTAL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Le Président rappelle que le procès-verbal de la séance du 13 février 2023 a été adressé à tous les membres du bureau. Aucune observation n'ayant été formulée, le PV est approuvé à l'unanimité.

Avant d'aborder l'ordre du jour le Président fait part aux membres du bureau des points suivants :

- ⇒ Il indique que la responsable du patrimoine, Amandine RESANO GARCIA, a quitté la collectivité pour une plus grosse structure. Ses dossiers seront partagés entre les agents le temps d'un nouveau recrutement.
- ⇒ L'éclairage public reste une question importante, une réunion s'est tenue avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage et les prestataires actuels. Après échanges, il semblerait que les LED pourraient être abaissés à 80% ce qui pourrait être une bonne alternative à la coupure nocturne.
- ⇒ Maintien des difficultés de personnel avec des postes non pourvus et de très grosses difficultés de recrutement. Il va être nécessaire de faire un point sur le niveau d'engagement et de développement de la collectivité pour faire face à ses compétences et de voir quelle est l'adéquation avec les moyens humains et financiers mis en face.

Il sera nécessaire de faire le point sur les capacités de la CCDS et faire les choix qui s'imposent.

Mme BERTIN indique que selon elle, il serait nécessaire de mener un travail sur le projet de territoire afin de donner une colonne vertébrale sur l'action de la Codecom et essayer de gagner en complémentarité.

Mme ANTOINE indique que le Département s'est lancé dans l'exercice d'analyse détaillée de chaque action qu'il mène mais que cela représente un travail de titan.

- ⇒ Le Président indique qu'un projet de financement européen sur les vélos routes pourrait être envisagé, l'Agence d'Attractivité et le Département souhaite travailler sur un dossier. Il serait nécessaire que la CCDS participe à la réflexion avec l'appui éventuel des membres de l'OT.

Ordre du jour :

1. Point sur les dossiers en cours.
2. Admissions en non valeurs.
3. Créances éteintes.
4. Demande de subvention exceptionnelle de l'école de Rouvrois sur Othain pour l'achat d'équipements sportifs.
5. Demandes de dérogations scolaires.
6. Questions diverses.

1. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

- **Mobilisations contre les suppressions de postes d'enseignants sur la CCDS :**
 - Le Président rappelle la très faible mobilisation des parents d'élèves sur les différentes mobilisations.
Le Président indique avoir réalisé le courrier envisagé lors des présentes réunions, à l'attention du Président de la République. Il lit le courrier envisagé pour avis.
Mme ANTOINE propose la signature de tous les Maires et copie au Ministre de l'Education Nationale, les parlementaires du Territoire et le Député Vosgien David VALENCE.

- **Point sur les impayés :**
 - Le Président indique que le montant des impayés continue de gonfler et qu'il devient très problématique.
Le Président fait un point par exemple sur le niveau des impayés de la restauration du collège.
Mme POSTAL demande dans quelle mesure il serait possible de mobiliser le FSE.
Mme ANTOINE indique avoir déjà sollicité le principal du Collège de Boulogny et que celui-ci a indiqué que les familles ne veulent pas faire les démarches. M. BONTEMPS rappelle que la CCDS a déjà envoyé un courrier aux familles concernées avec une copie du dossier FSE mais que cela est resté quasiment sans effet.
M. GEORGES indique avoir mis en place il y a quelques années une démarche avec la Trésorerie de Montmédy pour bloquer les mouvements de carte grise.
Mme POSTAL indique qu'il est possible de faire des démarches mais il faut un appui au niveau local comme par exemple un retour des élus sur le nom des employeurs éventuels afin d'enclencher des démarches avec la Trésorerie

- **Recrutement des Conseillers Numériques :**
 - Le Président indique le problème de diminution des financements de l'Etat sur les prochaines années. Il est alors nécessaire de réfléchir à la pérennisation de ces postes.
Il existe 3 postes sur le Pays de Verdun et cela engendrerait un reste à charge à financer potentiellement.
La question du retour sur le territoire est posée. Il y a eu très peu d'actions menées par les conseillers du Pays.
Mme ANTOINE indique que ceci est peut-être dû au manque de sollicitation des élus du territoire.
Le Président rappelle que la CCDS dispose de son propre Conseiller et qu'elle pourra bientôt aller sur le terrain suite à sa formation.
Il convient donc de réfléchir aux suites à donner pour offrir le meilleur service à la population du territoire.

- **Augmentation des tarifs des vacances :**
 - Massimo TRINOLI a fait part de son inquiétude concernant la tenue des futurs centres aérés car il est très difficile de trouver des vacataires, il a sollicité le Président pour avoir un accord de principe des membres du Bureau pour revaloriser le tarif des vacances.
Après échange, l'ensemble des membres apportent un avis favorable pour ce sujet qui sera vu lors du prochain Conseil Communautaire

➤ Mise en place Mailinblack.

- M. BONTEMPS indique que la CCDS vient de s'équiper d'un nouveau dispositif de protection des boîtes mails de la collectivité. Il s'agit d'une prestation délivrée par l'entreprise MAILINBLACK. Elle équipe déjà notamment le Conseil Départemental de la Meuse.

Dans le cadre de cette protection, l'application va filtrer tous les mails reçus afin de bloquer les virus, spams et autres mails frauduleux. Les contacts qui enverront un mail à nos agents devront réaliser une démarche d'authentification.

2. ADMISSIONS EN NON VALEURS

AFFAIRE N° 2023-03-20-01

Le Président précise que les admissions en non-valeur n'interrompent pas les poursuites diligentées par la Direction Générale des Finances Publiques des créances concernées et n'empêchent pas un recouvrement ultérieur de ces dernières.

Le Président indique également que l'article budgétaire 6541 « Créances admises en non-valeur » dispose des crédits suffisants.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »,

Considérant les éléments du dossier transmis par la Trésorerie de Verdun,

Le bureau, après en avoir délibéré, autorise l'admission en non-valeur des sommes suivantes :

- Liste n° 6124800033 pour un montant total de 1 057,40 €

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

3. CREANCES ETEINTES

AFFAIRE N° 2023-03-20-02

Un dossier de surendettement a été transmis par la Trésorerie de Verdun. Ces dossiers de surendettement nécessitent une délibération du bureau, pour pouvoir matérialiser l'effacement des dettes sur les différents budgets, selon les montants suivants :

- ↳ 185,37 € sur le budget ordures ménagères.

Selon la validation par le bureau, les mandats correspondants pourront être émis à l'article budgétaire 6542 « Créances éteintes ».

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt,

Considérant les éléments du dossier transmis par la trésorerie de Verdun,

Considérant le surendettement et la décision d'effacement de dettes,

Le bureau, après en avoir délibéré,

- ↳ Autorise l'effacement de dettes sur le budget ordures ménagères pour un montant de 185,37 euros,
- ↳ Autorise l'émission d'un mandat de 185,37 euros sur le compte 6542.

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

4. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ÉCOLE DE ROUVROIS SUR OTHAIN POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

AFFAIRE N° 2023-03-20-03

Le Président rappelle que ce point de l'ordre du jour a déjà fait l'objet d'un examen lors de la dernière réunion de bureau.

Pour mémoire : le directeur de l'école de Rouvrois sur Othain a sollicité une subvention exceptionnelle à la CCDS pour l'achat d'équipements sportifs.

En effet, après avoir fait un inventaire du matériel existant que les élèves utilisent régulièrement, le directeur a fait le constat d'un manque d'éléments de construction de parcours.

Un devis est parvenu aux services administratifs pour un montant de 2 423,00 euros TTC.

Lors de la réunion de bureau du 13 février, un accord de principe sur une aide de la CCDS avait été acté.

Cependant, les élus avaient souhaité prendre l'attache de la Région Grand Est pour examiner la possibilité d'un subventionnement de ces matériels à travers le dispositif DIVA'P.

Il apparaît que ce dossier n'est pas éligible à un financement de la Région Grand Est.

Par conséquent le Président soumet cette affaire au vote du bureau

➤ Mise en place Mailinblack.

- M. BONTEMPS indique que la CCDS vient de s'équiper d'un nouveau dispositif de protection des boîtes mails de la collectivité. Il s'agit d'une prestation délivrée par l'entreprise MAILINBLACK. Elle équipe déjà notamment le Conseil Départemental de la Meuse.

Dans le cadre de cette protection, l'application va filtrer tous les mails reçus afin de bloquer les virus, spams et autres mails frauduleux. Les contacts qui enverront un mail à nos agents devront réaliser une démarche d'authentification.

2. ADMISSIONS EN NON VALEURS

AFFAIRE N° 2023-03-20-01

Le Président précise que les admissions en non-valeur n'interrompent pas les poursuites diligentées par la Direction Générale des Finances Publiques des créances concernées et n'empêchent pas un recouvrement ultérieur de ces dernières.

Le Président indique également que l'article budgétaire 6541 « Créances admises en non-valeur » dispose des crédits suffisants.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »,

Considérant les éléments du dossier transmis par la Trésorerie de Verdun,

Le bureau, après en avoir délibéré, autorise l'admission en non-valeur des sommes suivantes :

- Liste n° 6124800033 pour un montant total de 1 057,40 €

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

3. CREANCES ETEINTES

AFFAIRE N° 2023-03-20-02

Un dossier de surendettement a été transmis par la Trésorerie de Verdun. Ces dossiers de surendettement nécessitent une délibération du bureau, pour pouvoir matérialiser l'effacement des dettes sur les différents budgets, selon les montants suivants :

- ↳ 185,37 € sur le budget ordures ménagères.

- BADEROT Noé à l'école de ROUVROIS SUR OTHAIN.

Voix pour : 15
Voix contre : 0
Abstention : 0

6. QUESTIONS DIVERSES

- Etude sur la fiscalité proposée par le cabinet ECOFINANCE. Un rapport de pré-étude a été réalisé et présenté aux VP.
Le dispositif a l'air intéressant avec un cabinet spécialisé mais les élus ne sont pas convaincus par la volonté de toutes les communes d'entamer une démarche de la sorte et aussi par les conditions tarifaires de la prestation.
Florence BREUIL indique qu'il est aussi possible de travailler sur les logements vacants, avec le dispositif « 0 logement vacant » mais que cela nécessite du temps de travail et d'analyse.
- M. JACQUES fait remonter un problème concernant le ramassage des bornes de tri avec parfois un manque de correction des conducteurs qui ne font pas les efforts de ramasser autour des bornes.
- Remboursement des frais de Florence BREUIL, suite à un repas traiteur avec la Région Grand Est, avec l'impossibilité de trouver de la restauration sur place, Mme BREUIL a acheté des repas au rayon traiteur du LECLERC de Verdun. Il est demandé la possibilité de rembourser ses frais engagés. Le bureau donne son accord de principe. Ce point sera porté à l'ordre du jour de la prochaine séance.
- Proposition réunion de bureau pour travailler sur le budget le 3 Avril à 20H

La séance est levée à 22 H 10.

Délibérations examinées :

1. Admissions en non valeurs.
2. Créances éteintes.
3. Demande de subvention exceptionnelle de l'école de Rouvrois sur Othain pour l'achat d'équipements sportifs.
4. Demande de dérogation scolaire.

Membres du bureau présents :

- ✓ Mme ANTOINE Jocelyne (en visio)
- ✓ Mme BERTIN Célia
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo (en visio)

Le Président



Jean Marie MISSLER

La Secrétaire



Anne POSTAL